

Déclaration du représentant de la République arabe d'Égypte

Monsieur le Président du FIDA,
Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les Représentants des États membres,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour l'aimable invitation adressée à la République arabe d'Égypte à participer à la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, dont le thème principal s'intitule « Accélérer l'action en faveur de la sécurité alimentaire » en vue de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 2: « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition ».

Je suis également ravi de transmettre, au nom du Gouvernement égyptien, les salutations des dirigeants de l'État, du Gouvernement et du peuple égyptiens à tous les pays qui participent à cette session, et je saisis cette occasion pour féliciter le Fonds de son rôle dans l'élimination de la pauvreté et dans la lutte contre la faim en zones rurales, ainsi que de son appui constant et indéfectible, notamment aux programmes et aux initiatives en faveur du développement agricole et rural, à la résolution des problèmes liés aux changements climatiques et à l'eau, parallèlement au soutien qu'il apporte aux petits exploitants de nombreux pays et à l'amélioration des conditions de vie qu'il offre aux familles rurales.

Mesdames et Messieurs,

Il ne fait aucun doute que le secteur agricole est l'un des principaux piliers de l'économie des pays, y compris l'Égypte. À cet égard, mon pays a annoncé sa stratégie de développement agricole 2030, qui s'intéresse au développement du secteur agricole et à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Cet intérêt a récemment été mis en évidence lors du lancement de la plateforme nationale de l'Égypte pour l'eau, l'alimentation et l'énergie, le programme NWFE (*Nexus of Water, Food and Energy Programme*), en collaboration avec des partenaires internationaux de développement, notamment le FIDA. Le programme comprend un certain nombre de projets axés sur l'eau, l'alimentation et l'énergie; des déclarations d'intention à leur sujet ont été signées avec des partenaires de développement en marge de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP 27, qui s'est tenue à Charm el-Cheikh en novembre dernier.

Mesdames et Messieurs,

Les pays en développement et les économies émergentes ne sont pas à même de mettre en place des systèmes agricoles et alimentaires durables. L'exécution de ces programmes exige des programmes de financement stimulants, innovants, abordables et conformes à la stratégie du FIDA, qui encouragent et promeuvent le développement rural et contribuent à la réalisation des progrès économiques et sociaux fondés sur des investissements agricoles. Il convient de donner la possibilité aux jeunes et aux femmes de travailler dans l'agriculture et de trouver des moyens pour faire de cet objectif une réalité. Le besoin se fait sentir de tirer parti des conclusions du document national du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et de privilégier les solutions permettant d'accroître la résilience des petits exploitants agricoles, notamment: les projets à valeur ajoutée et ceux concernant la production agricole; l'octroi de financements incitatifs aux petits exploitants agricoles, en particulier pour les projets destinés aux femmes et aux jeunes; la promotion de l'utilisation des technologies climato-compatibles dans les terres anciennes afin de maximiser la productivité agricole et d'améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles, en particulier de l'eau, toutes ces mesures devant être développées dans la période à venir.

Le monde connaît diverses crises, à commencer par la propagation du nouveau coronavirus et le conflit entre la Russie et l'Ukraine, en plus des changements climatiques, qui ont entraîné des perturbations des chaînes d'approvisionnement; l'impact sur le commerce mondial et la hausse des coûts des produits alimentaires ont porté atteinte aux pays riches en général et aux pays en développement en particulier. Vous partagez peut-être notre point de vue selon lequel il y a lieu d'accorder tous les moyens de subsistance, en particulier aux pays les plus touchés, pour les aider à faire face à ces problèmes et à assurer la sécurité alimentaire de leur peuple.

Mesdames et Messieurs,

La République arabe d'Égypte a pris un certain nombre de mesures proactives pour faire face à ces défis, notamment l'expansion verticale, en produisant des variétés de plantes très productives et résistantes à la sécheresse et à la salinité pour les cultures stratégiques, et l'expansion horizontale, par la mise en culture de terres nouvelles, en introduisant des initiatives de financement et en encourageant les activités agricoles à long terme sans intérêts, en particulier les projets de modernisation de l'irrigation des champs ou de la production animale, entre autres. Qui plus est, le pays a étendu la mécanisation des services agricoles et a construit des silos pour accroître les capacités de stockage des cultures stratégiques, en particulier le blé et le maïs.

Mesdames et Messieurs,

Dans ce contexte, je voudrais souligner l'importance des résultats de la conférence sur le climat COP 27, lors de laquelle pour la première fois de son histoire, il a été convenu de couvrir et d'inscrire à l'ordre du jour les pertes et les préjudices résultant des changements climatiques; une décision sans précédent y a été adoptée: l'établissement d'un « fonds pertes et préjudices » destiné à faire face aux défis climatiques, en particulier dans les pays en développement, dans lesquels le financement de l'indemnisation des préjudices subis variera, s'agissant de la couverture des coûts inévitables ou inadaptables pour ces pays.

Nous espérons que, grâce à une collaboration zélée et à l'appui du Fonds, nous trouverons un mécanisme capable de pérenniser cette décision et que le soutien financier nécessaire au financement du fonds pour pertes et préjudices sera apporté, afin d'aider les pays touchés.

Pour terminer, je tiens à souligner que la République arabe d'Égypte continuera de s'employer à atteindre les objectifs de développement durable, à orienter ses politiques visant à améliorer le niveau de vie de la population rurale égyptienne et à renforcer la coopération avec les États membres et la direction du FIDA, afin de parvenir à la sécurité alimentaire de nos populations.

Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur vous.